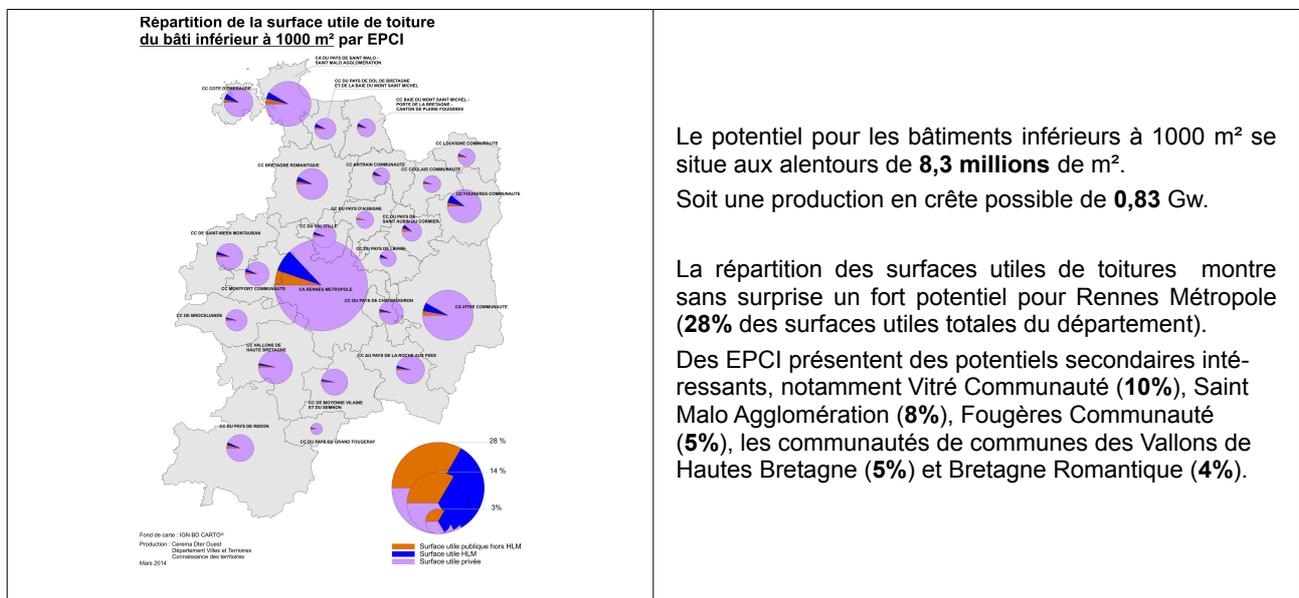
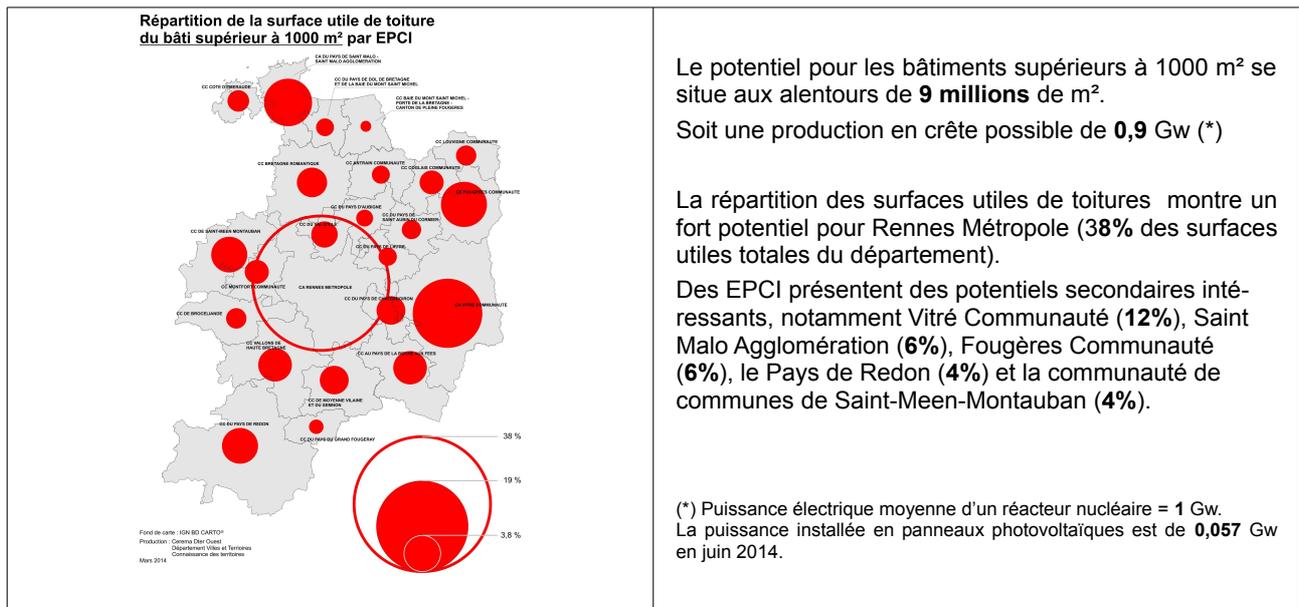


Le potentiel d'installation de panneaux solaires sur toiture en Ile-et-Vilaine

L'objet de l'étude, demandée par la DDTM d'Ile-et-Vilaine, confiée au Centre d'Études et d'expertise sur les Risques l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement ouest (CEREMA) est de connaître le potentiel d'installation de panneaux solaires sur toiture en Ile-et-Vilaine.

A la maille départementale, deux classes de bâtiments ont été retenues: Les moins de 1000 m² de surfaces au sol correspondant plutôt à de l'habitation, les plus de 1000 m² correspondant plutôt à des bâtiments industriels, commerciaux etc... Le choix de ce seuil découle de travaux similaires dans d'autres régions et permet d'alléger le traitement des bases de données tout en offrant un ordre de grandeur pertinent du potentiel départemental.



Conclusion :

Les potentiels de surfaces de toitures utiles sont sensiblement les mêmes entre les 2 classes étudiées.

Les 9 millions de m² utiles des grands bâtiments représentent 37 % de la totalité des surfaces étudiées de plus de 1000 m² du département et cette proportion tombe à 18 % surfaces étudiées de moins de 1000 m² pour les plus petits bâtiments.

Cette spécificité met en évidence le fort potentiel des grandes toitures dont la mobilisation peut sembler a priori plus aisée que pour les plus petits bâtiments pour lesquels le potentiel est plus dispersé.

La mise au point de cette méthode permet aux chargés de mission PCET de travailler à l'échelle de l'EPCI.